

PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19 ARBITRES

VOCABULAIRE : MASQUE =



A VOTRE ARRIVEE

- ⇒ RESPECT DES **6 REGLES D'OR** AFFICHEES DANS LE HALL DES SPORTS
- ⇒ ARRIVEE SUR PLACE **40 MINUTES** AVANT LE DEBUT DE LA COMPETITION POUR LA REUNION DES ARBITRES
- ⇒ PORT DU MASQUE A VOTRE ARRIVEE ET POUR TOUS VOS DEPLACEMENTS DANS LE HALL DES SPORTS : ZONE DES PISTES, LOCAL ARBITRES, CAFETERIA, GRADINS, VESTIAIRES, COULOIRS, ESCALIERS...
- ⇒ VERIFICATION DE VOTRE PRESENCE, SIGNATURE DE LA FEUILLE « TRACING » ET REMISE D'UN BRACELET DE COULEUR A PORTER DIRECTEMENT A VOTRE POIGNET

UN CODE COULEUR CORRESPONDANT A VOTRE BRACELET VOUS PERMET D'ACCEDER A CERTAINES ZONES : ZONE PISTES, VESTIAIRES , GRADINS ET LOCAL ARBITRES

- ⇒ NOMBRE DE PERSONNES PRESENTES DANS LE VESTIAIRE LIMITEE
NE PAS LAISSER VOS AFFAIRES DANS LE VESTIAIRE, LES PLACER DANS LE LOCAL ARBITRES
- ⇒ LORS DU BRIEFING DES ARBITRES, CHAQUE ARBITRE RECOIT UNE SACOCHE, UN CARTON DE POULES PERSONNEL ET UNE VISIERE FOURNIE PAR LA FFCEB.

TOUT EST A REMETTRE A LA PERSONNE DESIGNEE A LA FIN DE VOTRE JOURNEE D'ARBITRAGE

NOUS VOUS CONSEILLONS D'APPORTER VOTRE PROPRE MATERIEL NECESSAIRE A VOTRE ARBITRAGE SI VOUS EN AVEZ

IMPORTANT : LE DIRECTOIRE TECHNIQUE N'EST ACCESSIBLE QU'EN CAS D'EXTREME NECESSITE

DURANT LA COMPETITION

- ⇒ **ATTENTION** : AUCUN ACCOMPAGNATEUR N'EST ACCEPTE DANS LA ZONE PISTES, VESTIAIRES ET GRADINS TIREURS.
DE MEME QUE LES COACHS ET TIREURS NE SONT ACCEPTEES DANS LA ZONE DE PISTES QU'EN CAS D'ACTIVITE :
LECONS, ENTRAÎNEMENTS, MATCHES.

SI VOUS CONSTATEZ UN MANQUEMENT A CES REGLES, VEUILLEZ APPLIQUER LES SANCTIONS SUIVANTES EN LE MENTIONNANT A
CHAQUE FOIS AU DT.

UNE FEUILLE EST DISPONIBLE AU DT AFIN DE SAVOIR A QUELLE NIVEAU D'INFRACTION SE TROUVE TELLE OU TELLE PERSONNE :

1^{ère} INFRACTION : . UN AVERTISSEMENT ORAL

2^{ème} INFRACTION : UN CARTON JAUNE

3^{ème} INFRACTION : UN CARTON NOIR

- ⇒ **SUR UNE TABLE PRES DU DT, VOS FEUILLES D'ARBITRAGE SONT DEPOSEES.
VEUILLEZ LES PRENDRE ET LES RAPPORTER AU MEME ENDROIT**

- ⇒ **A LA FIN DE CHAQUE POULE ET DES MATCHS D'ELIMINATION DIRECTE, VEILLES A DESINFECTER L'APPAREIL, LA COMMANDE ET LES
ACCROCHES DES ENROULEURS (SPRAY ET PAPIER DISPONIBLES EN-DESSOUS DE L'APPAREIL)**

- ⇒ **PORT DE LA VISIERE OBLIGATOIRE PENDANT VOTRE ARBITRAGE**

- ⇒ **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE EN DEHORS DE VOTRE ARBITRAGE**

CIRCUIT NATIONAL LIBRAMONT
FLEURET – EPEE U17 – SENIOR H&D
12 – 13 SEPTEMBRE 2020

- ⇒ PRESENCE ZONE DE PISTE UNIQUEMENT LORS DE VOS PRESTATIONS D'ARBITRAGE
- ⇒ **PAS DE POIGNEE DE MAIN APRES VOTRE ARBITRAGE** (FIE 01/07/20)
EXECUTION CONVENABLE ET COMPLETE DU SALUT DE L'ESCRIMEUR POUR LES TIREURS : MERCI D'Y VEILLER
- ⇒ PAS DE POIGNEE DE MAIN ENTRE TIREURS, TIREURS/ARBITRES, ARBITRES/COACH, COACH TIREUR A/COACH TIREUR B...
- ⇒ CRIER APRÈS UNE TOUCHE MARQUÉE EST SUSPENDU JUSQU'À NOUVEL ORDRE (FIE 01/07/20)
- ⇒ S'ÉLANCER VERS LE TIREUR VICTORIEUX SUR LA PISTE OU UNE FOIS QUE LE TIREUR A QUITTÉ LA PISTE EST SUSPENDU JUSQU'À NOUVEL ORDRE (FIE 01/07/20)
- ⇒ LES ÉTREINTES, EMBRASSADES ET POIGNÉES DE MAIN DE FÉLICITATIONS SONT SUSPENDUES JUSQU'À NOUVEL ORDRE (FIE 01/07/20)
- ⇒ INTERDICTION DE TOUCHER AUX CARTONS DE POULES POUR LES TIREURS, LES COACHS ET AUTRES ARBITRES
- ⇒ PAS DE SIGNATURE DES TIREURS SUR LA FEUILLE DE POULE ET DE MATCHS
L'ARBITRE APPOSE UN PARAPHE DE CONFIRMATION APRES VERIFICATION VISUELLE DU TIREUR
- ⇒ DURANT LA COMPETITION, VOUS AVEZ **UNIQUEMENT ACCES AUX PISTES SUR LESQUELLES VOUS ARBITREZ,**
AU LOCAL ARBITRE, AUX GRADINS, AUX VESTIAIRES, AUX TOILETTES ET A LA CAFETERIA

APRES VOTRE COMPETITION

- ⇒ LORSQUE VOTRE JOURNEE D'ARBITRAGE EST TERMINEE, L'ACCES A LA ZONE DE PISTE NE VOUS EST PLUS PERMISE.
- ⇒ **RETIRER LE BRACELET** ET LE JETER DANS LE SAC PREVU A CET EFFET SUR LES TABLES DES PISTES

**CIRCUIT NATIONAL LIBRAMONT
FLEURET – EPEE U17 – SENIOR H&D
12 – 13 SEPTEMBRE 2020**

⇒ A PARTIR DE CE MOMENT, VOUS VOUS CHANGEZ, DOUCHEZ... ET VOUS DEVEZ SPECTATEUR.
VOUS N'AVEZ PLUS ACCES A LA ZONE DE PISTES NI AU LOCAL ARBITRES

**TOUT MANQUEMENT A CE PROTOCOLE (PORT OU RETRAIT DU BRACELET)
SERA SANCTIONNE PAR UNE PERSONNE HABILITE (ARBITRE, DT ET ORGANISATEUR)**

1^{ère} INFRACTION : . UN AVERTISSEMENT ORAL

2^{ème} INFRACTION : UN CARTON JAUNE

3^{ème} INFRACTION : UN CARTON NOIR